



CONSEIL MUNICIPAL DU

16 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **Mr DENÉCHAUD, le Maire.**

Date de la convocation : 10/10/2023

Membres en exercice : 11

Membres présents : 8

Membres votants : 11

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

DAVID Laetitia, GARREAU Yves, ROUZEAU Sylvain, BERARD Francis, BRILLET Claude, PETIT Sébastien, PHELIPEAU Yveline.

Etaient absent(s)/excusé(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

OLLIVIER Philippe a donné pouvoir à BÉRARD Francis ; NEAU Aldo a donné pouvoir à PETIT Sébastien, DERACHE Emmanuel a donné pouvoir à DENÉCHAUD Christian

Le quorum étant atteint

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

ORDRE DES DELIBERATIONS

2023 10 01 – DROIT DE PLACE

2023 10 02 – VENTE TABLE PING PONG

2023 10 03 – ESTER EN JUSTICE DOSSIER URBANISME

2023 10 04 – DECISION MODIFICATIVE N°2-2023

2023 10 05a – EMPRUNT AIRE DE LOISIRS

2023 10 05b – EMPRUNT CANTINE GARDERIE

2023 10 06 – FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE AU TRAVAIL – CONVENTION CADRE DE PRESTATION DE SERVICE AVEC LA CCSVL

2023 10 07 –

2023 10 08 – DEMANDES DE SUBVENTIONS FETES DE NOEL

2023 10 09 – CONTRAT A DUREE DETERMINEE RENFORT ATSEM

2023 10 10 – DELIBERATION DE PRINCIPE AUTORISANT LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

2023 10 11 – MANDAT SPECIAL DU MAIRE : CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

2023 10 12 – CONSTRUCTION D'UN RESEAU INTERCOMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LECTURE PUBLIQUE – LOGICIEL DE BIBLIOTHEQUE COMMUNE – APPROBATION DE L'ENTREE DANS LE RESEAU

